



ÉVALUATION

DU
**FONDS DE
TRANSITION EN
SANTÉ
AUTOCHTONE**

Région du Québec

**RAPPORT
FINAL**

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Terminologie	4
Mise en contexte	5
<i>Aperçu du FTSA</i>	5
<i>Contexte de l'évaluation du FTSA</i>	6
<i>Objectifs et effets attendus du FTSA</i>	6
Introduction	10
Faits saillants	12
Section 1: Méthodologie	13
1.1 <i>Recension de la littérature</i>	13
1.2 <i>Enjeux et questions d'évaluation</i>	13
1.3 <i>Méthode de recherche</i>	16
Section 2 : Résultats de l'évaluation auprès des détenteurs de projets	28
2.1 <i>Mise en œuvre, exécution et financement du FTSA</i>	28
2.2 <i>Structure et processus du FTSA</i>	32
2.3 <i>Meilleures pratiques et lacunes dans la mise en œuvre des projets</i>	33
2.4 <i>L'avenir du FTSA</i>	38
2.5 <i>L'utilisation des résultats de l'évaluation</i>	43
Section 3 : Résultats de l'évaluation auprès des partenaires	43
Section 4 : Résultats de l'évaluation auprès des non-détenteurs de projets	52
Section 5 : Recommandations	54
Conclusion	59
Références	62

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de l'évaluation régionale sur le Fonds de transition pour la santé des Autochtones (FTSA), plusieurs étapes ont mené au présent rapport final. D'abord, une recension de la littérature a essentiellement permis de colliger les informations recueillies à l'aide d'une recherche effectuée parmi des documents de format électronique portant sur le FTSA et les divers projets en cours chez les Premières Nations et Inuits du Québec. La recension a réuni les indicateurs, le cadre logique, les éléments d'évaluation ainsi que des questions précises à aborder dans le cadre de l'évaluation du FTSA et ce, en fonction des trois enveloppes du FTSA soit, l'enveloppe « adaptation », l'enveloppe « intégration » et l'enveloppe dite « pancanadienne ».

À partir de ces informations, une stratégie méthodologique mixte a été élaborée pour procéder à la cueillette des données servant à évaluer le processus du FTSA auprès des informateurs clés ciblés pour qui la communauté ou l'organisme avait déployé un projet financé ou non par le FTSA. De plus, les communautés n'ayant pas soumis de projet dans le cadre du FTSA ont également été questionnées au cours de la démarche d'évaluation.

Le présent rapport fait état des résultats d'un processus d'évaluation auquel trente-six (36) communautés et organisations des Premières Nations et des partenaires du réseau québécois de la santé ont répondu.

Ce rapport a été préparé par le Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone (GRIPMA) pour le compte de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), qui avait comme mandat de coordonner le projet.

TERMINOLOGIE

Afin de faciliter la lecture de ce document, les acronymes suivants sont utilisés pour désigner certains termes :

CSSS	Centre de santé et services sociaux
CSSSPNQL	Commission de la Santé et des Services Sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
DGSPNI	Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits
DSPNI	Direction de la santé des Premières nations et des Inuits
FTSA	Fonds de transition pour la santé des Autochtones
GRIPMA	Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone
MSSS	Ministère de la santé et des services sociaux
RCAAQ	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Aperçu du FTSA

Tel qu'il est mentionné dans le rapport final de l'évaluation provisoire du Fonds de transition pour la santé des Autochtones (FTSA), le FTSA est une initiative quinquennale lancée en 2005, qui fournit un financement transitoire à court terme afin de permettre aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de même qu'aux organismes autochtones, d'intégrer les systèmes de santé financés par les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux au sein des communautés des Premières nations et des Inuits. Cette initiative vise également à adapter les services de santé provinciaux et territoriaux de façon à ce qu'ils répondent mieux aux besoins de tous les peuples autochtones, y compris les Métis et les Autochtones qui vivent hors des réserves. Le Fonds est le fruit de la collaboration de partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones et comprend trois enveloppes budgétaires. Il est géré conjointement par la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada. Les fonds de chaque enveloppe sont alloués aux administrations et aux organismes nationaux pour élaborer des plans qui présentent une stratégie globale d'intégration ou d'adaptation, ce qui comprend une liste d'activités ou de projets précis. Jusqu'à présent, le FTSA a utilisé des contributions totalisant 134 millions de dollars et 310 projets ont été financés à même les trois enveloppes budgétaires. L'initiative, qui devait prendre fin en 2010, a été prolongée d'un an, jusqu'au 31 mars 2011, afin que les projets en cours puissent être menés à terme.

À long terme, le FTSA vise à atteindre les résultats suivants :

- Meilleure intégration des systèmes de santé financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux;
- Meilleur accès aux services de santé;
- Programmes et services de santé qui conviennent mieux aux peuples autochtones;

- Participation accrue des peuples autochtones à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes et des services de santé.

Contexte de l'évaluation du FTSA

Le processus d'évaluation du FTSA s'est déroulé à plusieurs niveaux. D'abord, l'évaluation nationale générale a prévu deux volets : d'abord une évaluation provisoire portant sur la mise en œuvre et la conception de l'initiative, suivie d'une évaluation sommative axée sur les résultats.

L'évaluation provisoire, maintenant complétée au niveau national, porte sur la conception, la pertinence, la mise en œuvre et la prestation de l'initiative, de même que sur les approches et les stratégies adoptées pour mobiliser les intervenants et atteindre les résultats attendus. Parallèlement à d'autres recherches, cette évaluation provisoire vise à guider le travail en cours sur les orientations futures. Elle devrait également être utile pour l'évaluation sommative, qui est prévue en 2011, et déterminer quel a été l'impact du FTSA.

Le présent rapport présente les résultats de l'évaluation provisoire pour la Région du Québec. Cette démarche a permis d'évaluer la perception d'informateurs clés à l'égard du FTSA et de modalités en général.

Objectifs et effets attendus du FTSA

Le FTSA a été créé en 2005-2006 pour fournir un financement transitoire à court terme permettant aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux communautés des Premières nations d'intégrer les services de santé au sein des communautés. Le FTSA a également été créé pour que les services de santé provinciaux et territoriaux soient davantage adaptés aux besoins de tous les Autochtones, notamment les Métis et les Autochtones vivant hors des réserves.

L'approche adoptée consiste à collaborer avec tous les ordres de gouvernement et organismes autochtones qui s'occupent de la santé des Autochtones. De plus, parce que les modèles et les mécanismes d'intégration et d'adaptation des services de santé diffèrent selon les provinces, les territoires et les communautés, la conception de ces modèles et mécanismes ne peut se faire que par la négociation et la consultation des autorités locales et régionales¹.

Le modèle logique du FTSA précise un certain nombre de résultats attendus, dont les suivants à court terme :

- Capacité accrue d'intégrer les systèmes, les programmes et les services de santé fédéraux, provinciaux et territoriaux en tenant compte des besoins des Premières nations et des Inuits;
- Capacité accrue d'adapter les systèmes, les programmes et les services de santé provinciaux et territoriaux aux besoins des Autochtones, notamment les membres des Premières nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant hors des réserves et en milieu urbain;
- Sensibilisation accrue des partenaires et des intervenants aux catalyseurs de l'adaptation et de l'intégration et aux obstacles existants;
- Participation accrue des Autochtones, notamment les membres des Premières nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant hors des réserves et en milieu urbain, à la conception, à la prestation et à l'évaluation des services;
- Collaboration accrue et partenariats renforcés entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les Autochtones, notamment les membres des Premières nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant hors des réserves et en milieu urbain.

¹ Secrétariat du Fonds de transition pour la santé des Autochtones. (2009). Cadre de référence pour l'évaluation provisoire du Fonds de transition pour la santé des Autochtones.

À moyen terme, le FTSA est censé améliorer l'intégration des systèmes, des programmes et des services de santé fédéraux, provinciaux et territoriaux qui s'adressent aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis, de même que l'adaptation des ces systèmes, programmes et services aux besoins des Autochtones, notamment les membres des Premières nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant hors des réserves et en milieu urbain. Enfin, à long terme, le FTSA devrait permettre à tous les Autochtones d'avoir accès à de meilleurs programmes et services de santé.

NOTE AU LECTEUR

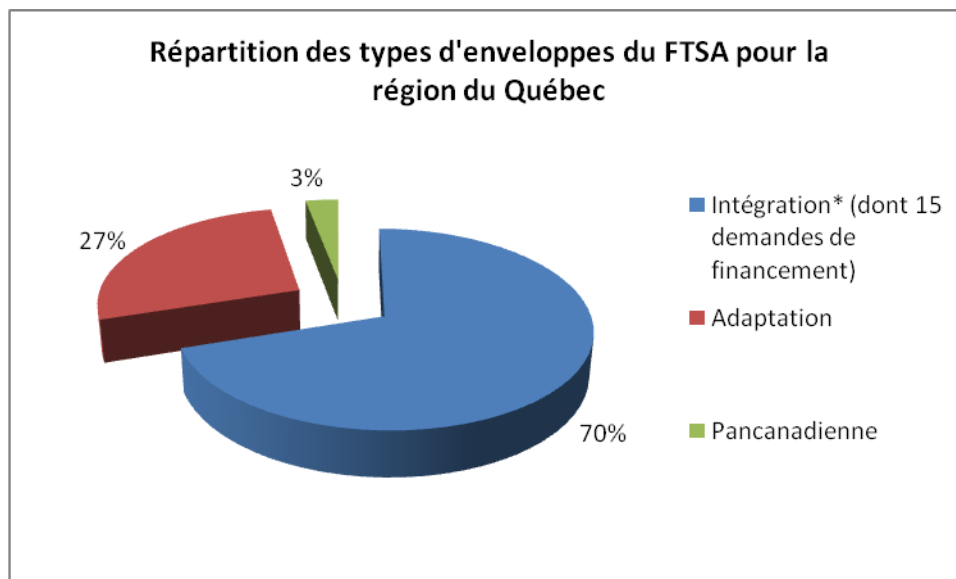
En raison du caractère qualitatif de la démarche de l'évaluation et de sa nature exploratoire, les résultats contenus dans ce document sont davantage le fruit de l'analyse des perceptions de la part des informateurs clés. À ce titre, il faut être prudent lorsque vient le moment d'en généraliser les résultats.

Par ailleurs, veuillez noter qu'entre le moment de la rédaction de ce document et sa publication, certaines des recommandations peuvent avoir déjà été prises en considération et même, dans certains cas, être déjà résolues.

La phase II de l'évaluation du FTSA mesurera davantage les impacts des projets sur les populations des Premières nations et Inuites. Un comité aviseur constitué de représentants des instances gouvernementales et de Premières Nations sera mis sur pied afin d'assurer le suivi des recommandations contenues dans ce rapport.

INTRODUCTION

Jusqu'à présent, 310 projets ont été approuvés par le Secrétariat FTSA. La plupart de ces projets sont pluriannuels. Selon les données sur la répartition des projets approuvés selon la province, le territoire et la région ainsi que l'enveloppe budgétaire, un total de 51 projets ont été financés pour la province de Québec. De ces projets, 36 (70%) ont été financés par l'enveloppe « intégration » dont 15 constituaient des demandes de financement de développement de projets, 14 (27%) par l'enveloppe « adaptation » et un (3%) par l'enveloppe « pancanadienne », tel que le démontre la figure suivante :



Il est à noter que 6 communautés ont reçu du financement autant pour la mise en œuvre d'un projet d'adaptation que d'un projet d'intégration. Par ailleurs, à elle seule, la CSSSPNQL a été mandatée par les communautés et organisations des Premières Nations et Inuits à coordonner la réalisation de neuf (9) projets d'envergure régionale, répartis de la façon suivante :

- 4 projets adaptation;
- 4 projets intégration;
- 1 projet pancanadien – communautés limitrophes

Un cadre d'évaluation visant à orienter les travaux de l'évaluation nationale du FTSA a été élaboré en novembre 2007 afin de définir les résultats prévus et les indicateurs possibles de l'efficacité de cette initiative. Ce cadre proposait plusieurs questions d'évaluation possibles et les activités d'évaluation du FTSA sont menées aux niveaux national, provincial et territorial et des projets. Au Québec, la CSSSPNQL a été chargée de procéder à l'évaluation du FTSA par rapport à la conception, la pertinence, la mise en œuvre et la prestation du FTSA de même que sur les approches et les stratégies adoptées pour mobiliser les intervenants et atteindre les résultats attendus.

Le présent rapport fait essentiellement état des résultats de cette évaluation. Un sommaire de l'évaluation est d'abord présenté, suivi de cinq (5) sections et d'annexes :

- La section 1 décrit la méthodologie utilisée afin d'évaluer les projets FTSA au Québec;
- La section 2 présente les principaux résultats de l'évaluation recueillis auprès des détenteurs de projets;
- La section 3 présente les résultats des propos recueillis auprès des partenaires des communautés et du réseau québécois;
- La section 4 présente les résultats des propos recueillis auprès des communautés non-détentrices de projets;
- La section 5 présente les recommandations de l'évaluation à l'égard des divers groupes interpellés;
- Les annexes comprennent les instruments de mesure utilisés dans le cadre de la cueillette des données.

FAITS SAILLANTS

Voici les faits saillants de l'évaluation du FTSA au Québec :

- 51 projets ont été financés par le FTSA au Québec;
- L'évaluation a été effectuée auprès de 36 communautés et organisations au Québec;
- 45 informateurs clés ont été interviewés;
- La complexité des exigences et des modalités du FTSA a été dénoncée;
- La lourdeur administrative associée à la reddition de comptes a été soulevée;
- La méconnaissance des réalités vécues dans les communautés et organisations des Premières Nations et des Inuits et des besoins qui en découlent a été soulignée;
- Les délais d'octroi du financement pour la Région du Québec ont été décriés;
- Le soutien de la CSSSPNQL et de la DSPNI a été considéré comme un élément facilitant pour les communautés et organisations des Premières Nations;
- L'accès à des ressources humaines spécialisées est difficile en région isolée;
- Le FTSA a permis le développement de collaborations et de liens entre les organisations des Premières Nations et le réseau québécois;
- La présence de deux niveaux décisionnels (régional et national) a été soulevée comme étant un irritant;
- La décentralisation de la gestion du FTSA vers les régions, plus spécifiquement vers les organisations des Premières Nations est souhaitée;
- 21 recommandations ont été émises suite à l'évaluation.

SECTION 1 : MÉTHODOLOGIE

1.1 Recension de la littérature

Dans un premier temps, une recension des documents portant sur le FTSA a été effectuée par une recherche dans les sources documentaires électroniques rassemblées et remises par la CSSSPNQL. Cette recension a permis de rappeler les grandes lignes du FTSA, les méthodes d'évaluation des projets selon les exigences de Santé Canada ainsi que mettre à jour la liste des projets existants au Québec. Elle a également permis de cerner les principales questions d'évaluation qui ont mené au développement des instruments de mesure et des processus de cueillette de données pour la Région du Québec.

1.2 Enjeux et questions d'évaluation

À l'aide d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs définis et des sources de données identifiées et approuvées par le comité tripartite, entre autres, le cadre national de l'évaluation provisoire du FTSA, une matrice d'évaluation a été développée.

La matrice fait état des principales questions d'évaluation qui ont été posées aux divers groupes identifiés en lien avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, en plus d'indiquer les sources de données potentielles qui ont permis d'alimenter l'élaboration du présent rapport de l'évaluation. Elle se divise en quatre (4) thèmes principaux :

- Mise en œuvre, exécution et financement du FTSA;
- Meilleures pratiques et lacunes dans la mise en œuvre des projets financés par le FTSA;
- Structure actuelle du FTSA;
- L'avenir du FTSA.

Thème : Mise en œuvre, exécution et financement du FTSA

QUESTIONS PRINCIPALES	INDICATEURS	SOURCES DE DONNÉES
Est-ce que votre communauté ou votre organisation a déposé un projet pour obtenir du financement du FTSA? Est-ce que le projet soumis a obtenu du financement? Si oui, dans quelle enveloppe?	• Nombre de projets soumis • Nombre de projets financés dans chacune des enveloppes du FTSA (développement, intégration, adaptation, pancanadienne) • Nombre de communautés et organisations des PN & I qui n'ont pas soumis de projets	• Examen des documents pertinents de la CSSSPNQL • Questionnaire destiné aux communautés et organisations
Si vous n'avez pas soumis de projet, quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'en avez pas soumis?	• Raisons citées par les informateurs clés	• Examen des documents pertinents de la CSSSPNQL • Questionnaire destiné aux communautés et organisations
Quelles étaient les raisons du refus du financement de votre projet?	• Raisons citées par les informateurs clés	• Examen des documents pertinents de la CSSSPNQL • Questionnaire destiné aux communautés et organisations
Veuillez nous décrire brièvement le projet pour lequel vous avez reçu du financement dans le cadre du FTSA et que vous avez mis en œuvre dans votre communauté/organisation.	• Description des projets fournie par les informateurs clés	• Examen des documents pertinents de la CSSSPNQL • Questionnaire destiné aux communautés et organisations
Que pensez-vous des mécanismes établis par le FTSA pour soumettre un projet et obtenir un financement? Quels sont les éléments facilitant le processus? Quels sont les irritants à améliorer dans le processus?	• Éléments nommés par les informateurs clés des communautés et organisations qui facilitent le processus • Irritants nommés par les informateurs clés des communautés et organisations	• Questionnaire destiné aux communautés et organisations • Groupes de discussion
Quels sont les résultats atteints par la mise en œuvre du projet?	• Résultats cités par les informateurs clés des communautés et organisations • Résultats cités par les informateurs clés des partenaires impliqués	• Questionnaire destiné aux communautés et organisations • Questionnaire destiné aux partenaires impliqués • Groupes de discussion
Est-ce que la mise en œuvre du projet a amené un changement par rapport à l'objectif qui était fixé au départ?	• Changements identifiés par les informateurs clés des communautés et organisations • Changements identifiés par les informateurs clés des partenaires impliqués	• Questionnaire destiné aux communautés et organisations • Questionnaire destiné aux partenaires impliqués • Groupes de discussion
Quelles ressources avez-vous fournies dans le cadre de la mise en œuvre du projet?	• Ressources identifiées par les informateurs clés des partenaires impliqués	• Questionnaire destiné aux partenaires impliqués

Thème : Meilleures pratiques et lacunes dans la mise en œuvre des projets financés par le FTSA

QUESTIONS PRINCIPALES	INDICATEURS	SOURCES DE DONNÉES
Est-ce que le projet financé répond aux besoins identifiés au départ?	• Avis des informateurs clés des communautés et des organisations	• Questionnaire destiné aux communautés et organisations • Groupes de discussion
Quels ont été les principaux risques, difficultés et contraintes associés à la mise en œuvre du projet?	• Éléments identifiés par les informateurs clés des communautés et organisations ainsi que par les informateurs clés des partenaires	• Questionnaire destiné aux communautés et organisations • Questionnaire destiné aux partenaires • Groupes de discussion
Dans quelle mesure les partenariats établis sont-ils fonctionnels et efficaces?	• Nombre de rencontres entre les partenaires depuis le début de la mise en œuvre des projets • Nombre de protocoles établis • Avis des informateurs clés des communautés, des organisations et des partenaires impliqués	• Questionnaire destiné aux communautés et organisations • Questionnaire destiné aux partenaires impliqués • Groupes de discussion
Quelles leçons pouvons-nous tirer de cette expérience de la mise en œuvre du projet?	• Éléments identifiés par les informateurs clés des communautés, organisations et partenaires impliqués	• Questionnaire auprès des communautés et organisations • Questionnaires auprès des partenaires impliqués • Groupes de discussion

Thème : Structure actuelle du FTSA

QUESTIONS PRINCIPALES	INDICATEURS	SOURCES DE DONNÉES
Quels éléments dans la structure de gestion et de supervision du FTSA ont-ils facilité la mise en œuvre du projet?	• Éléments identifiés par les informateurs clés des communautés et des organisations	• Questionnaire destiné aux communautés et organisations • Groupes de discussion
Quels ont été les éléments irritants qui ont eu un impact sur la mise en œuvre ?		

Thème : L'avenir du FTSA

QUESTIONS PRINCIPALES	INDICATEURS	SOURCES DE DONNÉES
Dans quelle mesure les bénéfices du projet seront-ils poursuivis au-delà de la période de financement sans occasionner de surcharge de travail pour les communautés, les organisations et les partenaires impliqués?	• Avis des informateurs clés des communautés, des organisations et des partenaires impliqués	• Questionnaire destiné aux communautés et organisations • Questionnaire destiné aux partenaires impliqués • Groupes de discussion
Quels changements seraient nécessaires dans la structure du FTSA pour faciliter l'accès au financement et pour assurer une réponse adéquate aux besoins identifiés en matière de santé chez les Autochtones?	• Avis des informateurs clés des communautés, des organisations	• Questionnaire destiné aux communautés et organisations • Groupes de discussion
Quels changements seraient nécessaires dans la structure du FTSA pour améliorer et consolider les liens de collaboration entre l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de projets?	• Avis des informateurs clés des partenaires impliqués	• Questionnaire destiné aux partenaires impliqués

1.3 Méthode de recherche

La méthode de recherche empruntée a été déployée en respect du protocole de recherche des Premières Nations du Québec et du Labrador. Chaque informateur clé a volontairement et préalablement consenti à la démarche.

1.3.1 Composition de l'échantillon

La CSSSPNQL a exprimé le souhait qu'un ensemble total de 51 communautés et organisations soit sondé, peu importe que celles-ci aient déposé des projets ou non et que ceux-ci aient été financés ou non. Afin d'obtenir un portrait plus détaillé de l'expérience de ces projets et dans le but d'aller s'enquérir également des observations des partenaires, la CSSSPNQL a identifié six (6) informateurs clés à questionner pour procéder à des entrevues en face à face et pour organiser des groupes de discussion. Or, quatre (4) d'entre eux ont accepté de recevoir la visite de l'interviewer.

Pour effectuer la cueillette de données, deux groupes ont été identifiés :

- Les communautés et organisations détentrices de projets financés, ainsi que leurs partenaires;
- Les communautés des Premières Nations du Québec non détentrices de projets FTSA.

1.3.2 Détail de l'échantillonnage

L'échantillonnage final a été divisé en trois échantillons distincts, tel que présenté par les tableaux ci-dessous.

Échantillon 1 : Communautés et organisations détentrices de projets financés, ainsi que leurs partenaires (par enveloppe du FTSA)

Stratégie : Entrevue téléphonique

Instrument : Questionnaire pour les communautés et organisations détentrices de projets financés par le FTSA

ENVELOPPE ADAPTATION	
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	TITRE DU PROJET
Gesgapegiag	Projet d'adaptation d'un continuum de services
Natashquan	Partenariat durable
Uashat mak Mani-utenam	Outil de formation et de sensibilisation culturelle
Ekuanitshit	Développement de protocoles de collaboration entre le CSSS de la Minganie et la communauté d'Ekuanitshit
CSSSPNQL	Programme national de formation
CSSSPNQL	Améliorer l'accès aux services en santé mentale
CSSSPNQL	Soutien aux communautés non conventionnées sur la pandémie d'influenza
CSSSPNQL	Désintoxication
Pessamit	Consolidation des soins de santé et élaboration d'un protocole
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or	Développer un modèle d'adaptation et de complémentarité locale des services de santé

ENVELOPPE INTÉGRATION	
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	TITRE DU PROJET
Régie régionale du Nunavik	Amélioration des services en santé mentale
Cree Board of Health and Social Services of James Bay	Petite enfance
Gesgapegiag	Services de désintoxication
Natashquan	Intégration des services
Uashat mak Mani-utenam	Élaboration de protocoles de services en santé
Kahnawake	Développement d'une proposition de compréhension culturelle
Ekuanitshit	Défi d'intégration Innu en santé
Long Point	Amélioration d'un continuum de santé
CSSSPNQL	Intégration de la télésanté des Premières Nations et du réseau québécois de la santé et des services sociaux
CSSSPNQL	Développement d'un cadre de services en santé mentale
CSSSPNQL	Projet régional d'intégration sur la pandémie d'influenza au Québec
CSSSPNQL	Encadrement de la pratique infirmière
Centre Wapan	Pandémie d'influenza
Essipit	Intégration des services
Odanak	Intégration des services
Eagle Village	Amélioration du continuum de services
Wendake	Gestion de données

ENVELOPPE PANCANADIENNE	
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	TITRE DU PROJET
CSSSPNQL	Résoudre les problématiques reliées aux communautés limitrophes

Échantillon 2 : Communautés et organisations détentrices de projets financés, ainsi que leurs partenaires (par enveloppe du FTSA)

Stratégies: Entrevues en face à face et groupes de discussion

Instrument : Questionnaire à l'intention des groupes de discussion pour les détenteurs de projets financés par le FTSA

VOLET ADAPTATION	
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	TITRE DU PROJET
La Romaine	Développement de connaissances en diabète
Manawan	Optimisation du plan d'adaptation des programmes et des services
Kanesatake	Élaboration de protocoles d'entente entre le CSSS et la communauté de Kanesatake
Algonquin Nation Programs et Services Secretariat	Formation à la réalité culturelle

VOLET INTÉGRATION	
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	TITRE DU PROJET
Listuguj	Améliorer l'accès aux services de santé
Mashteuiatsh	Programme d'approche holistique en santé mentale
Kanesatake	Évaluer, améliorer et intégrer les services de santé

Échantillon 3 : Communautés et organisations non détentrices de projets FTSA

Stratégie: Entrevue téléphonique

Instrument : Questionnaire à l'intention des communautés sans projets FTSA

NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	TITRE DU PROJET
Wôlinak	Y'a Personne de parfait
Timiskaming	Développement d'une base de données
Gespeg	Pas de projet
Kitcisakik	Pas de projet
Lac Simon	Pas de projet
Matimekush Lac-John	Pas de projet
Opitciwan	Pas de projet
Pakua Shipi	Pas de projet
Pikogan	Pas de projet
Viger	Pas de projet
Wemotaci	Pas de projet
Barriere Lake	Pas de projet
Kawawachikamach	Pas de projet
Kitigan Zibi	Pas de projet
Wolf Lake	Pas de projet

1.3.3 Processus de cueillette de données

La cueillette des données a eu lieu entre le 28 janvier et le 23 avril 2010. L'organisation logistique de la cueillette des données s'est effectuée selon un processus flexible et adapté aux besoins de la présente démarche et selon les étapes suivantes :

- Validation par les autorités de la CSSSPNQL de la matrice d'évaluation et des instruments de mesure;
- Autorisation d'accès aux documents pertinents;
- Appel général à toutes les communautés et organisations détentrices et non détentrices de projets pour participer au processus d'évaluation (possibilité de 51 communautés et organisations);
- Prise de contact avec les personnes responsables dans les communautés et organisations afin de fixer un rendez-vous pour une entrevue téléphonique ou en face à face (selon une liste de critères de sélection déterminés par le comité tripartite);
- Obtention du consentement des informateurs clés à l'aide d'un formulaire;
- Entrevues téléphoniques avec questionnaire auprès des communautés et organisations des Premières Nations et Inuits de la région du Québec ayant répondu à l'appel de participation au processus d'évaluation, peu importe qu'elles soient détentrices d'un projet ou pas, financé ou non dans le cadre du FTSA;
- Entrevues en face à face avec des gestionnaires/coordonnateurs désignés par les communautés et organisations qui ont mis en œuvre un projet,
- Tenue de groupes de discussion encadrés par un questionnaire auprès des partenaires des communautés et organisations ainsi que des partenaires du réseau québécois qui ont été invités par les détenteurs de projets.

1.3.4 Stratégies de cueillette de données et instruments de mesure

Trois stratégies ont été utilisées pour procéder à la cueillette de données auprès des informateurs clés soit par entrevue structurée à l'aide d'un questionnaire administré en face à face, par entrevue structurée à l'aide d'un questionnaire administré par téléphone et par la tenue de groupes de discussion. Afin de s'adapter au contenu même de la démarche, nous avons privilégié une approche de nature qualitative.

Les instruments de mesure ont été développés en fonction du groupe-échantillon auxquels ils s'adressent :

- Questionnaire d'entrevue téléphonique administré auprès des communautés et organisations détentrices de projets financés, ainsi que leurs partenaires;
- Questionnaire en face à face et groupes de discussion administré auprès des communautés et organisations détentrices de projets financés, ainsi que leurs partenaires;
- Questionnaire d'entrevue téléphonique administré auprès des communautés et organisations non détentrices de projets FTSA.

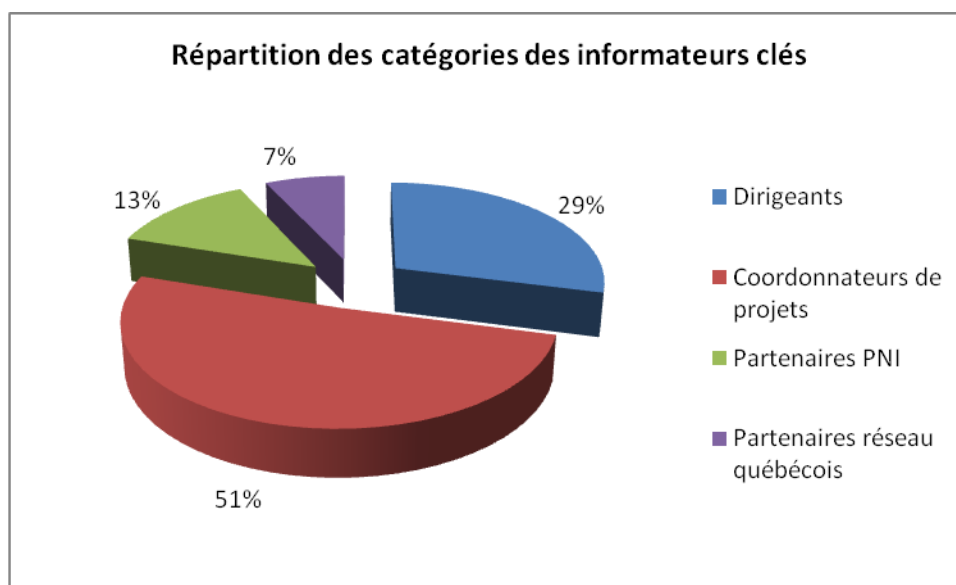
1.3.5 Répartition des catégories d'informateurs clés ayant répondu à la démarche

Puisque la méthodologie privilégiée par la CSSSPNQL constituait en un appel à toutes les communautés et organisations, qu'elles soient détentrices d'un projet FTSA ou pas, un total de 45 informateurs clés ont répondu à la démarche. En voici les catégories :

- Les dirigeants des centres de santé et des organisations des Premières Nations et Inuits (n=13)
- Les coordonnateurs des projets mis en œuvre, incluant les chargés de projets et les consultants (n=23)

- Les représentants des partenaires issus d'autres communautés et organisations des Premières Nations et Inuits (n=6)
- Les représentants des partenaires issus d'établissements du réseau québécois de la santé et des services sociaux (n=3)

La figure suivante illustre la répartition des informateurs clés qui ont répondu à l'appel pour participer au processus de l'évaluation régionale du FTSA :



1.3.6 Nombre de questionnaires complétés par échantillon

Tel que spécifié précédemment, les informateurs clés des communautés et organisations ont répondu à un questionnaire. Les tableaux ci-dessous démontrent le taux de réponse à la démarche en présentant si oui ou non la communauté, l'organisme et/ou un partenaire a complété un questionnaire d'évaluation.

Échantillon 1 : Communautés et organisations détentrices de projets financés, ainsi que leurs partenaires (par enveloppe du FTSA)

Stratégie: Entrevue téléphonique

Instrument : Questionnaire pour les communautés et organisations détentrices de projets financés par le FTSA

VOLET ADAPTATION		
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	QUESTIONNAIRE COMPLÉTÉ	PARTICIPATION DES PARTENAIRES
Gesgapegiag - Projet d'adaptation d'un continuum de services	oui	non
Natashquan - Partenariat durable	oui	non
Ekuanitshit - Développement de protocoles de collaboration entre le CSSS de la Minganie et la communauté D'Ekuanitshit	oui	non
CSSSPNQL - Programme national de formation	oui	non
CSSSPNQL - Améliorer l'accès aux services en santé mentale	oui	non
CSSSPNQL - Soutien aux communautés non conventionnées sur pandémie d'influenza	oui	non
CSSSPNQL - Désintoxication	non	non
Pessamit - Consolidation des soins de santé et élaboration d'un protocole	oui	non
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or - Développer un modèle d'adaptation et de complémentarité locale des services de santé	oui	non
VOLET INTÉGRATION		
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	QUESTIONNAIRE COMPLÉTÉ	PARTICIPATION DES PARTENAIRES
Régie régionale du Nunavik - Amélioration des services en santé mentale	oui	non
Cree Board of Health and Social Services of James Bay - Petite enfance	oui	oui
Gesgapegiag - Services de désintoxication	oui	non
Natashquan - Intégration des services	oui	non
Kahnawake - Développement d'une proposition de compréhension culturelle	oui	non
Ekuanitshit - Défi d'intégration Innu en santé	oui	non
Long Point - Amélioration d'un continuum de santé	oui	non
CSSSPNQL - Intégration de la télésanté des Premières Nations et du réseau québécois de la santé et des services sociaux	oui	non
CSSSPNQL - Développement d'un cadre de services en santé mentale	oui	non
CSSSPNQL - Projet régional d'intégration sur la pandémie d'influenza au Québec	oui	non
CSSSPNQL - Encadrement de la pratique infirmière	oui	non
Centre Wapan - Pandémie d'influenza	oui	oui
Essipit - Intégration des services	oui	oui
Odanak - Intégration des services	oui	oui
Eagle Village - Amélioration du continuum de services	non	oui
Wendake - Gestion de données	oui	non
VOLET PANCANADIEN		
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	QUESTIONNAIRE COMPLÉTÉ	PARTICIPATION DES PARTENAIRES
CSSSPNQL - Résoudre les problématiques liées aux communautés limitrophes	oui	non
TOTAL DE QUESTIONNAIRES COMPLÉTÉS		22 SUR 26

Échantillon 2 : Communautés et organisations détentrices de projets financés, ainsi que leurs partenaires (par enveloppe du FTSA)

Stratégies: Entrevues en face à face et groupes de discussion

Instrument : Questionnaire à l'intention des groupes de discussion pour les détenteurs de projets financés par le FTSA

VOLET ADAPTATION		
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	QUESTIONNAIRE COMPLÉTÉ	PARTICIPATION DES PARTENAIRES
La Romaine - Développement de connaissances en diabète	non	non
Manawan - Optimisation du plan d'adaptation des programmes et des services	non	non
Kanesatake - Élaboration de protocoles d'entente entre le CSSS et la communauté de Kanesatake ²	oui	oui
Algonquin Nation Programs et Services Secretariat - Formation à la réalité culturelle	non	oui
VOLET INTÉGRATION		
NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	QUESTIONNAIRE COMPLÉTÉ	PARTICIPATION DES PARTENAIRES
Listuguj - Améliorer l'accès aux services de santé	oui	non
Mashteuiatsh - Programme d'approche holistique en santé mentale	oui	non
Kanesatake - Évaluer, améliorer et intégrer les services de santé (voir note de bas de page)	oui	oui
Uashat mak Mani-utenam - Élaboration de protocoles de services en santé	oui	oui
TOTAL DE QUESTIONNAIRES COMPLÉTÉS	4 SUR 6	

² Pour Kanesatake, un seul questionnaire a été utilisé pour l'évaluation des deux projets, ce qui porte à 4 le nombre de questionnaires complétés.

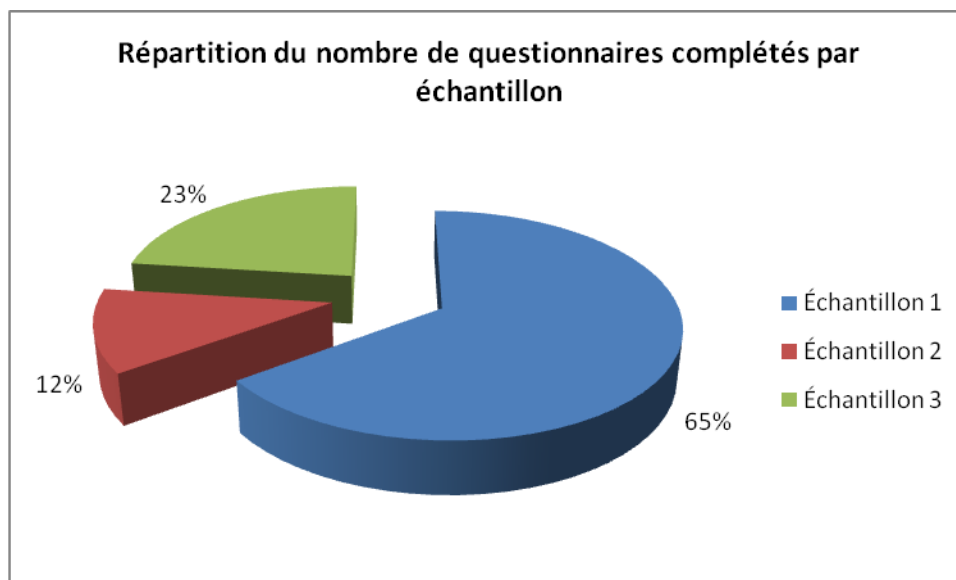
Échantillon 3 : Communautés et organisations non détentrices de projets FTSA

Stratégie: Entrevue téléphonique

Instrument : Questionnaire à l'intention des communautés sans projets FTSA

NOM DE LA COMMUNAUTÉ/ORGANISATION	QUESTIONNAIRE COMPLÉTÉ
Wolinak - Y'a Personne de parfait	non
Timiskaming - Développement d'une base de données	oui
Gespeg	oui
Kitcisakik	non
Lac Simon	non
Matimekush Lac-John	oui
Opitciwan	non
Pakua Shipi	oui
Pikogan	oui
Viger	non
Wemotaci	oui
Barriere Lake	non
Kawawachikamach	non
Kitigan Zibi	oui
Wolf Lake	oui
TOTAL DE QUESTIONNAIRES COMPLÉTÉS	8 SUR 15

En somme, tel que démontré par la figure suivante, un total de trente-quatre (34) questionnaires a été saisi. La majorité d'entre eux (65%) a été saisie par entrevue téléphonique auprès d'informateurs clés d'organisations et de communautés détentrices d'un projet FTSA. L'échantillon #2 comportait les communautés et organisations détentrices d'un projet auprès de qui une entrevue en face à face ou un groupe de discussion a été tenu. Cet échantillon représente 12% du nombre total de questionnaires saisis. Finalement, 23% des questionnaires saisis ont été administrés auprès de communautés non détentrices d'un projet FTSA.



1.3.7 Difficultés liées à la méthodologie

Logistique de la cueillette des données

La difficulté de rejoindre les informateurs clés a ralenti considérablement le processus de la cueillette de données et de l'évaluation dans son ensemble. Par rapport au devis initial et aux échéanciers prévus, la CSSSPNQL, la DSPNI et le MSSS ont dû prolonger de quelques semaines la période de cueillette de données afin de pouvoir compter sur une plus grande représentativité des résultats de la démarche.

Arrivée tardive du financement du FTSA dans la région du Québec

La mise en œuvre des projets financés dans la région du Québec a débuté plus tard que dans le reste du pays. Cette mise en œuvre tardive a fait en sorte qu'au cours de la période d'évaluation, la plupart des projets étaient toujours en cours d'implantation limitant ainsi la portée des résultats particulièrement quant aux impacts des projets.

Caractère qualitatif de la démarche

Les données recueillies dans le cadre de l'évaluation font principalement état des perceptions des informateurs clés, donnant ainsi à la démarche un caractère davantage

exploratoire contrairement à une évaluation basée sur des données statistiques probantes mesurant les impacts réels des projets FTSA.

Instruments de mesure non testés

Contrairement à ce qui avait été initialement prévu et en raison d'une contrainte de temps, les instruments de mesure n'ont pas fait l'objet d'un pré-test et leur validation a été effectuée par le comité tripartite régional composé de représentants de la DSPNI, du MSSS et de la CSSSPNQL. À cet effet, quelques informateurs clés ont fait mention de la longueur et des répétitions de certaines questions. Les pré-tests auraient pu confirmer cette prétention ou l'infirmier.

Traduction des verbatims

Puisque les instruments de mesure ont été administrés dans la langue de choix de l'informateur clé (anglais ou français), la traduction des verbatims de l'anglais au français constitue un filtre additionnel pouvant atténuer le sens exact des propos tenus.

SECTION 2 : RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AUPRÈS DES DÉTENTEURS DE PROJETS

Cette section porte sur les résultats recueillis dans le cadre du processus d'évaluation auprès des informateurs clés identifiés par la **CSSSPNQL**. Elle fait état des propos rapportés par les détenteurs de projets :

1. La mise en œuvre, l'exécution et le financement du **FTSA**;
2. La structure actuelle du **FTSA**;
3. Les meilleurs pratiques et lacunes dans la mise en œuvre des projets;
4. L'avenir du **FTSA**;
5. L'utilisation des résultats de l'évaluation.

2.1 Mise en œuvre, exécution et financement du FTSA

La présente section porte sur la mise en œuvre, l'exécution et le financement du **FTSA**. Elle se divise en neuf (9) différents thèmes et reflète l'ensemble des propos recueillis auprès des informateurs clés détenteurs de projets.

2.1.1 Exigences du FTSA

La plupart des informateurs clés ont mentionné que les exigences relatives au dépôt des projets étaient complexes et que les facteurs d'analyse menant à l'approbation de ceux-ci manquaient de clarté. Ces éléments ont amené des informateurs clés à rapporter que les nombreuses justifications et ajustements demandés suite au dépôt d'un projet ont conduit à changer les plans de travail initialement prévus rendant ainsi plus lourde la tâche associée au dépôt des projets. De plus, il a été rapporté que les exigences associées au dépôt des projets témoignaient d'une méconnaissance des réalités vécues dans les communautés des Premières Nations et Inuits du Québec.

2.1.2 Délais

La récurrence des propos associés aux délais a permis de dégager une tendance à l'effet d'une incompréhension entre le lancement de l'initiative au niveau national et sa mise en œuvre concrète pour la région du Québec. En ce sens, puisque les fonds ont été octroyés tardivement, plusieurs ont rapporté qu'il s'agissait là d'une raison pour laquelle les enveloppes budgétaires avaient été amputées, exigeant une refonte de leurs projets initiaux. Ces délais sont encore aujourd'hui perçus comme étant responsables de l'incapacité, pour le moment, de mesurer les impacts réels des projets.

Enfin, il a aussi été fréquemment rapporté l'occurrence de délais trop longs entre le dépôt et l'approbation d'un projet ce qui peut avoir été perçu comme étant un élément nuisible.

2.1.3 Reddition de comptes

La lourdeur administrative engendrée par le processus de la reddition de comptes a été déplorée par plusieurs informateurs clés, notamment par la production de rapports très longs à compléter. Certains facteurs ont été mentionnés pour expliquer cette perception rapportée de lourdeur administrative, notamment le manque de ressources humaines pour faire le suivi de la reddition des comptes, de même que le roulement de personnel au sein des organismes et des communautés détentrices de projets.

2.1.4 Méconnaissance de la réalité des communautés et des organisations des Premières Nations et des Inuits

Plusieurs informateurs clés ont rapporté que les modalités du FTSA auxquelles devaient se soumettre les demandeurs de projets témoignaient d'une insensibilité et d'une méconnaissance quant aux réalités quotidiennes vécues en communauté au Québec. Ces modalités constituaient ainsi un obstacle majeur à la mise en œuvre des projets.

De plus, plusieurs ont rapporté que les représentants des partenaires du réseau québécois semblaient manquer d'ouverture particulièrement au chapitre des différences culturelles, structurelles et psychosociales des Premières Nations et Inuits du Québec.

2.1.5 Ressources humaines

Il a été rapporté que le manque de ressources humaines qualifiées, les difficultés d'embauche et de rétention du personnel, surtout en milieu isolé, constituent des obstacles additionnels à la mise en œuvre des projets. Plusieurs informateurs clés sont d'avis que cette réalité devrait être prise en compte par les autorités du FTSA afin de permettre de maximiser l'atteinte des objectifs prévus dans le cadre des projets soumis.

2.1.6 Langue

Au Québec, comme les communautés et organisations œuvrent dans les deux langues officielles dépendant de leur situation géographique et de leur choix, des informateurs clés ont rapporté des lacunes importantes au chapitre de la documentation disponible en français pour le FTSA créant pour certains des délais supplémentaires.

2.1.7 Financement

Les délais d'octroi de financement pour les projets de la région du Québec ont été déplorés par la majorité des informateurs clés. Pour plusieurs, des activités n'ont pu être déployées, en raison de l'insuffisance des fonds initialement prévus à l'intérieur des enveloppes du FTSA. Toutefois, la flexibilité d'utilisation des fonds semble avoir été appréciée des détenteurs de projets.

2.1.8 Partenariats

Dans le cadre de la réalisation des projets, les intervenants clés ont mentionné que les partenaires impliqués ont pour la plupart fourni des ressources pour la réalisation d'un projet. Or, ces partenaires étaient souvent des instances communautaires et la nature du partenariat était variable, en ce sens que les instances ont davantage collaboré à la démarche de développement d'un projet en fournissant des informations plutôt qu'en engageant des ressources humaines dans le processus. De plus, les informateurs clés ont dénoté une certaine passivité voire même une absence des partenaires du réseau québécois. Cependant, d'autres ont indiqué que plusieurs projets sont actuellement au stade de l'implantation, rendant ainsi plus difficile l'évaluation de l'implication des partenaires et ce, à tous les niveaux.

2.1.9 Éléments facilitateurs

En termes de facteurs qui ont facilité le dépôt, la mise en œuvre et le déploiement des projets, les informateurs clés ont soulevé le soutien et l'information fournie de la part des instances régionales (CSSSPNQL et DSPNI), la grande disponibilité des personnes responsables du FTSA à la DSPNI ainsi que leur bonne collaboration pour obtenir une rétroaction sur les projets soumis. Les informateurs clés ont de plus rapporté que les rencontres préparatoires organisées par la CSSSPNQL et la DSPNI, ainsi que les rencontres avec les partenaires ont constitué des éléments facilitateurs pour eux. Finalement, l'un des éléments appréciés des informateurs clés est la période de prolongation d'un an (jusqu'en mars 2011) permise par la DGSPNI au niveau des projets de la région du Québec. Néanmoins, le processus de demande de prolongation a été décrié en raison de son caractère lourd et compliqué au niveau administratif.

2.2 Structure actuelle du FTSA

2.2.1 Structure nationale

En raison du caractère centralisé du FTSA au niveau national, plusieurs informateurs clés ont déploré que la structure actuelle n'était pas suffisamment bien adaptée aux réalités vécues et qu'en conséquence, les besoins des populations des Premières Nations et des Inuits ne semblaient pas avoir été suffisamment considérés.

Enfin, les retards dans le déploiement du FTSA au Québec par rapport au reste du pays ont été dans une large mesure attribués au fait que les décisions étaient prises au niveau national.

2.2.2 Structure régionale

Les informateurs clés ont mentionné que les communications avec les autorités de la DSPNI étaient facilitantes et que celles-ci ont pu démontrer une certaine flexibilité quant aux critères et aux exigences du FTSA, contrairement à la perception exprimée par rapport à la structure nationale. Néanmoins, la lourdeur administrative, notamment quant à la reddition des comptes envers la DSPNI, a été soulevée et également perçue comme un irritant.

Il a été rapporté par plusieurs informateurs clés que la structure du FTSA exigeait la mobilisation de ressources humaines qui ne sont pas nécessairement disponibles particulièrement dans les petites communautés où le personnel est généralement restreint. Ce fait a été déploré particulièrement en rapport avec la nécessité, pour ces petites communautés, de procéder au recrutement de ressources externes exigeant des déboursés d'argent qui auraient pu être investis autrement et consacrés aux objectifs mêmes du FTSA.

2.2.3 Modifications souhaitées

La grande majorité des informateurs clés a rapporté la nécessité de décentraliser le FTSA vers la région. Plusieurs arguments sous-tendent cette réflexion et visent essentiellement une décentralisation pour les motifs suivants :

- En étant décentralisé, le FTSA, autant par ses critères et ses exigences, pourrait davantage répondre aux besoins et aux réalités vécues au Québec et ainsi être plus flexible;
- Les informateurs clés estiment que le transfert des informations et les canaux de communication seraient nettement améliorés particulièrement au chapitre des langues de communication au Québec.

2.3 Meilleures pratiques et lacunes dans la mise en œuvre des projets

2.3.1 Respect du calendrier des activités

À ce chapitre, les expériences dans le déploiement des activités et du respect des objectifs initiaux, deux grandes tendances se sont dégagées. La première est à l'effet que les calendriers des activités ont été pour l'essentiel respectés en dépit de certains délais attribuables au retard de financement du FTSA au Québec. Quant à l'autre tendance, les informateurs clés ont dit avoir été dans l'obligation de retarder la mise en œuvre de certaines activités en raison de délais mais aussi, en raison du manque de ressources humaines pour mener à terme leur projet.

2.3.2 Principales contraintes et lacunes à la mise en œuvre

Parmi les principales contraintes et lacunes relativement à la mise en œuvre des projets, les informateurs clés ont rapporté plusieurs éléments que nous avons regroupés selon les facteurs suivants :

- Contraintes culturelles notamment en ce qui a trait à la méconnaissance des réalités vécues autant par les partenaires vis-à-vis des Premières Nations et Inuits que les détenteurs de projets vis-à-vis des partenaires.
- Contraintes organisationnelles quant aux rôles et responsabilités des CSSS à l'égard des populations des Premières Nations sur réserve, qui ne sont pas soit clairement définies ou clairement compris par les détenteurs de projets;
- Délais en raison du financement tardif;
- Délais en raison d'activités trop ambitieuses;
- Délais en raison de circonstances incontrôlables et mobilisant plusieurs ressources (pandémie AH1N1);
- Changements d'interlocuteurs auprès des partenaires du réseau québécois;
- Disponibilité restreinte dans l'horaire des partenaires pour s'impliquer dans les projets;
- Difficultés d'embauche et de rétention des ressources humaines qui ont conduit au recrutement de consultants externes.

2.3.3 Meilleures pratiques pour pallier aux lacunes et contraintes

Afin de pallier aux principales contraintes et lacunes précédemment identifiées, les informateurs clés ont mentionné avoir adopté certaines pratiques que nous avons regroupées ici en trois grandes catégories :

1. **Amélioration de la communication** : à ce chapitre, plusieurs efforts ont été investis pour tenter d'améliorer la communication entre les détenteurs de projets et les partenaires. Ainsi, des agents de liaison ont été spécifiquement nommés pour s'assurer d'une meilleure coordination entre eux. Les différentes personnes impliquées ont dit avoir multiplié les rencontres afin de permettre à tous de s'ajuster au rythme de chacun. Il semble également qu'une attention particulière a

été apportée quant à la traduction des documents. Finalement, des ententes de collaborations ont été conclues avec les partenaires pour faciliter les échanges.

2. **Révision de projets** : Plusieurs ont dit rapporter qu'il a fallu procéder à des ajustements quant aux activités pour ainsi faire preuve de souplesse relativement au calendrier des activités initialement prévu. En cours de route, il aura fallu prioriser certains volets, réviser certains objectifs, réviser le plan de travail, revoir les échéanciers, prolonger au-delà des délais requis et solliciter de part et d'autre des compromis, demandant des ajustements.
3. **Mobilisation de ressources humaines** : Afin de pallier aux lacunes en matière de ressources humaines, des formations adaptées ont été offertes et des stratégies de mobilisation des ressources humaines ont été déployées. Malgré ces efforts, certains détenteurs de projet ont quand même dû avoir recours à l'embauche de consultants externes.

Pour ce qui est de l'adaptation à ces nombreux changements apportés en cours des projets, deux tendances principales ont été identifiées, soit qu'on a pu effectivement s'adapter aux changements ou encore, qu'il est trop tôt actuellement pour se prononcer en raison du fait que les projets sont en cours.

2.3.4 Mise en œuvre et partenariats

Une série de questions a été administrée aux informateurs clés pour connaître leurs opinions ou leurs perceptions quant à la qualité des liens qui les unissent avec leurs partenaires respectifs au niveau de la mise en œuvre des projets. Ces perceptions sont ici rapportées en trois thèmes principaux :

- **Collaboration des partenaires** : presque unanimement, les informateurs clés ont mentionné bénéficier d'une très bonne collaboration de la part des partenaires des communautés. Quant à ceux provenant du réseau québécois, la collaboration a été qualifiée d'un peu plus difficile.

- **Efficacité des partenariats** : les informateurs clés ont qualifié les partenariats d'efficaces et de fonctionnels dans un contexte communautaire. Quant aux partenariats externes avec le réseau québécois, ils ont été efficaces dans la mesure où certaines conditions étaient respectées à savoir l'ouverture d'esprit, l'appui, la bonne volonté et l'adaptation aux réalités des communautés.
- **Communication** : dans l'ensemble, la bonne volonté a permis l'établissement de communications bien que plusieurs ont souhaité, avec les partenaires externes au milieu, une amélioration à ce chapitre. Un élément pouvant être qualifié d'irritant a été soulevé à suffisamment de reprises pour conclure que la barrière de langue constitue un obstacle à la bonne communication.

2.3.5 Leçons retenues au chapitre de la mise en œuvre

Les informateurs clés ont été questionnés sur les leçons tirées de leur expérience de mise en œuvre des projets. Certains éléments relatifs à la préparation des projets et à la communication auprès des partenaires ont été soulevés.

- **Plan de travail** : l'élaboration initiale du plan de travail et la mise en œuvre concrète de ce dernier a permis de réaliser qu'il existe un écart entre les objectifs initiaux, les activités à mettre de l'avant, les ressources humaines requises et les délais de réalisation des projets. L'évaluation de ces éléments a été sous-estimée et requerra dans l'avenir un temps de préparation plus grand en tenant compte des facteurs qui influencent directement la mise en œuvre d'un projet dans sa forme pratique et concrète.
- **Communication** : la mise en œuvre de projets a permis un pont de communication entre différents services d'un même réseau et ainsi améliorer les connaissances de chacun quant à leurs rôles et responsabilités. L'établissement d'ententes de collaboration devrait être une condition de base à la mise en œuvre des projets dans

la mesure où celles-ci permettraient d'améliorer les connaissances des réalités vécues par chacun et s'adapter en conséquence avec souplesse et flexibilité au rythme de l'ensemble des partenaires impliqués.

2.3.6 Structure de gestion et de soutien du FTSA dans le cadre de la mise en œuvre des projets

Les informateurs clés ont abordé les éléments facilitant la mise en œuvre de leurs projets relativement à la structure de gestion et de soutien du FTSA. Ils ont également été appelés à se prononcer sur les éléments ayant contraint cette mise en œuvre et que l'on peut attribuer à la structure de gestion et de soutien du FTSA.

- **Éléments facilitant la mise en œuvre :** Dans l'ensemble des réponses obtenues quant aux éléments facilitant la mise en œuvre des projets, l'analyse permet de conclure que la DSPNI a été d'un bon soutien pour les détenteurs de projets. La disponibilité d'informateurs clés associés au FTSA et l'existence du comité tripartite ont été désignés comme favorisant une mise en œuvre plus efficace notamment quant à la transmission des informations et à la flexibilité quant aux prolongations et au financement octroyé. Finalement, le soutien de la CSSSPNQL a aussi été retenu comme élément positif.
- **Éléments contraignants à la mise en œuvre :** tel que mentionné précédemment au plan des lacunes, les facteurs contraignants associés à la présence de deux niveaux décisionnels alourdit le processus d'approbation de reddition des comptes et est perçu comme responsable des délais dans certains échéanciers de mise en œuvre.

2.4 L'avenir du FTSA

Les informateurs clés ont été appelés à s'exprimer sur l'avenir du FTSA notamment sur ses retombées, les orientations générales à privilégier dans le futur, ainsi que sur les changements à y apporter au plan de la structure de gestion, de la supervision et de sa conception même.

2.4.1 Retombées du FTSA

Les informateurs clés ont identifié plusieurs retombées du FTSA sans que celles-ci ne commandent de ressources humaines et financières additionnelles pour leur continuité. Voici les principales retombées identifiées :

- Maintien des liens de partenariat (rencontres, etc.);
- Les données recueillies alimenteront d'éventuelles demandes de projets;
- Le modèle organisationnel créé en santé mentale pourra être repris par les communautés;
- Les protocoles établis pourront perdurer;
- Une réorganisation du travail;
- Le maintien et la consolidation de pratiques en continuums de soins;
- Ouverture d'un dialogue interprovincial pouvant mener à des ententes tripartites (ex : communautés limitrophes);
- Un bottin de ressources.

2.4.2 Orientations générales à privilégier pour l'avenir du FTSA

En raison de plusieurs réponses différentes apportées quant aux orientations à privilégier du FTSA, il a été plus complexe de regrouper sous des thèmes les propos rapportés. C'est pourquoi nous reprenons ici l'essentiel des informations recueillies.

- Le FTSA devrait constituer une initiative permanente;
- Le financement devra être assuré particulièrement pour la mise sur pied et le maintien de services cliniques directs à la population;
- Le FTSA devrait pouvoir s'ajuster aux besoins réels des communautés pour favoriser des résultats durables;
- Les critères d'admissibilité et d'approbation des projets devraient être plus flexibles;
- La prise de décision devrait être concentrée dans les régions et attribuée en grande partie aux Premières Nations notamment au niveau de la formule de financement et des critères ;
- Le FTSA devrait pouvoir financer la formation de la main d'œuvre;
- Le FTSA devrait reposer sur une vision plus holistique en respect des valeurs des Premières Nations et des Inuits;
- Le FTSA devrait pouvoir renforcer la compréhension des réalités vécues par les Premières Nations auprès du réseau québécois;
- Le FTSA devrait pouvoir soutenir les communautés dans l'élaboration de projets de recherche-action;
- Le FTSA devrait développer un cadre permettant d'intégrer les services aux Premières Nations dispensés en milieu urbain avec ceux sur communauté;
- Le FTSA devrait pouvoir assurer le partage des connaissances et le transfert des pratiques;
- Le FTSA devrait pouvoir consolider l'intégration des programmes/services offerts dans une perspective d'approche populationnelle;
- Le FTSA devrait pouvoir offrir plus de soutien aux petites communautés.

2.4.3 Changements souhaités à la structure de gestion et de supervision

Pour améliorer le soutien aux communautés, les informateurs clés ont identifié des changements à apporter à la structure de gestion et de supervision du FTSA, tant au niveau national que régional.

Niveau national :

- Décentralisation vers les régions et souhait d'une implication plus grande des Premières Nations au processus décisionnel;
- Octroi de plus de pouvoir aux communautés sur l'utilisation du financement;
- Développement de stratégies de communication adéquates pour transmettre de l'information et des mises à jour sur l'initiative et les projets;
- Faire preuve de plus de flexibilité et de souplesse, entre autres au niveau des exigences administratives (diminuer le nombre de rapport exigés, etc.).

Niveau régional :

- Faire preuve de souplesse et de flexibilité (prolongation, report de financement, diminuer le nombre de rapport exigés);
- Faciliter la transition de projets locaux qui pourraient être « exportables » dans d'autres communautés;
- Développer une meilleure stratégie afin de mieux connaître les besoins et la réalité des communautés et organisations (ex : lacunes dans les services) ainsi que les écarts entre les différentes régions du Québec;
- Considérer les besoins spécifiques des petites communautés isolées pour favoriser une mise à niveau avec les services du réseau québécois;
- Clarifier les modalités d'accès au financement;
- Faire connaître les initiatives le plus rapidement possible afin de ne pas pénaliser les communautés avec des échéanciers trop courts pour la mise en œuvre de projets;
- Mieux cibler et coordonner les projets qui pourraient avoir une portée régionale sans nuire aux projets locaux;

- Clarifier le rôle de la CSSSPNQL.

2.4.4 Changements souhaités à la structure et à la conception du FTSA

Pour ultimement améliorer la santé des Premières Nations et des Inuits par une meilleure collaboration des partenaires, les informateurs clés ont identifié les changements qu'ils souhaitent voir implantés à l'égard de la structure et de la conception du FTSA. En raison de leur caractère distinct, les changements proposés sont ici textuellement rapportés :

- Avec la collaboration des partenaires régionaux (CSSSPNQL et DSPNI), établir de nouvelles règles pour faciliter l'accès au financement et l'approbation de projets;
- Préconiser une approche globale plutôt que du financement par programme et fractionné;
- Établir des critères plus souples;
- Les critères de sélection devraient être appliqués à partir d'une grille d'approbation des projets;
- Inclusion de projets d'envergure régionale et destinés à la clientèle autochtone urbaine;
- Alléger les formulaires et la reddition de comptes;
- Considérer le financement récurrent pour l'ajout et la formation de ressources humaines qui nous permettront de maintenir le projet et d'assurer une réponse culturellement adaptée aux besoins de santé des membres de notre Nation;
- Harmoniser le déploiement d'initiatives entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial;
- Rendre disponible en même temps toute la documentation issue du FTSA;
- Les Premières Nations du Québec ne devraient pas être pénalisées en raison du délai de traduction des documents;
- La DSPNI devrait déléguer à la CSSSPQNL les autorités nécessaires pour l'approbation de projets.

2.5 L'utilisation des résultats de l'évaluation

L'ensemble des informateurs clés détenteurs de projets ont été appelés à se prononcer sur l'utilisation des résultats de l'évaluation que nous avons classés sous trois (3) thèmes :

1. Planification et mise en œuvre du renouvellement du FTSA
2. Renforcement des connaissances et partage de l'information
3. Changements en vue d'adapter les politiques et les priorités du FTSA aux besoins

2.5.1 Planification et mise en œuvre du renouvellement du FTSA

Pour éclairer les divers paliers de gouvernement dans la planification et la mise en œuvre de stratégies associées au renouvellement éventuel du FTSA, les informateurs clés ont essentiellement proposé de :

- Respecter les recommandations qui seront émises dans le présent rapport;
- Que l'évaluation puisse servir de référence aux éventuelles évaluations des projets que les communautés et organisations devront compléter à la fin de la mise en œuvre;
- De tenir compte des impacts des échéanciers de mise en œuvre trop courts pour la région du Québec.

2.5.2 Renforcement des connaissances et partage de l'information

Dans le but de renforcer les connaissances entre les Premières Nations, les partenaires du réseau québécois et les instances gouvernementales, les informateurs clés ont souhaité que l'évaluation puisse servir à :

- Faire un résumé de chacun des projets financés;
- Diffuser les résultats et de mettre en lumière les apprentissages et les expériences vécues par l'ensemble auprès des Premières Nations et des Inuits, des instances gouvernementales et du réseau québécois;

- Faire ressortir les meilleures pratiques et les lacunes et les stratégies pour les contourner;
- Faire ressortir les points positifs générés par le FTSA;
- Favoriser la reconnaissance et la valorisation des pratiques qui sont développées chez les Premières Nations et les Inuits;
- Démontrer que la réalité vécue chez les Premières Nations et Inuits n'est pas la même que chez les Québécois et que les instances gouvernementales doivent le considérer.

2.5.3 Changements en vue d'adapter les politiques et les priorités du FTSA aux besoins

Pour mieux guider les politiques et les priorités devant être mises de l'avant par les autorités responsables du FTSA, les informateurs clés ont indiqué que l'évaluation devrait dans ce contexte servir à :

- Démontrer la nécessité de faire preuve d'une plus grande flexibilité quant au cadre du FTSA;
- Démontrer l'importance de la contribution des communautés à un réseau de services intégré et adapté;
- Favoriser la cohérence entre les projets qui sont financés et ceux à venir;
- Illustrer la nécessité qu'une organisation comme la CSSSPNQL puisse contribuer de manière soutenue et marquée au processus décisionnel et à la coordination du FTSA;
- Développer des politiques et des paramètres adaptés en vue d'améliorer la santé des membres des Premières Nations et Inuits et favoriser une plus grande accessibilité aux services offerts par le réseau québécois.

SECTION 3 : RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AUPRÈS DES PARTENAIRES

Cette section porte exclusivement sur les informations recueillies auprès des neuf (9) partenaires du réseau québécois (n=3) et communautaires (n=6) ayant collaboré à la réalisation et à la mise en œuvre de projets. Prendre note que les détenteurs de projets avaient le choix d'inviter ou non des partenaires à participer à la présente démarche d'évaluation. Nous invitons le lecteur à tenir compte que les résultats rapportés ne devraient pas être généralisés à l'ensemble des projets compte tenu du caractère discrétionnaire de la démarche d'évaluation auprès des partenaires et surtout, de la petitesse de l'échantillon. En conséquence, l'organisation des résultats de cette section reflète davantage les propos recueillis sur une base individuelle par chacun des partenaires questionnés plutôt que sur une analyse de la récurrence des propos comme le requiert l'approche qualitative lorsque nous pouvons compter sur un échantillon plus représentatif.

3.1 Rôles et responsabilités des partenaires à la mise en œuvre des projets

Les partenaires avaient essentiellement pour rôles et responsabilités de créer des ponts entre les diverses instances concernées, notamment au sein du réseau québécois. Par exemple, dans le cadre d'un projet, le rôle d'un CSSS était de faire le lien entre le centre de santé de la communauté partenaire et leur apporter du soutien dans la réalisation du projet. Dans le cadre d'un autre projet, l'Agence de santé et de services sociaux a nommé une personne responsable de la liaison qui assurait le lien entre l'organisme promoteur du projet et l'Agence, qui tenait l'Agence informée de l'avancement du projet, qui informait les établissements concernés du projet en cours, qui aidait l'organisme dans la diffusion de l'information auprès des établissements, qui tentait de convaincre les établissements d'adhérer au projet et qui participait au groupe de travail responsable de superviser l'élaboration du contenu de la formation. Cette Agence a financé des services professionnels dans le but de soutenir les communautés dans la mise en œuvre des projets. Elle a également fourni des ressources humaines qui ont participé à des rencontres du groupe de travail mis en place.

3.2 Résultats atteints par la mise en œuvre de projets

Les informateurs clés des communautés et organismes partenaires d'un projet ont rapporté une série de résultats atteints, qu'ils soient anticipés ou imprévus. En voici la nomenclature :

- L'harmonisation des services et une meilleure communication entre le personnel du centre de santé de la communauté partenaire et le CSSS;
- Un dialogue plus régulier;
- Un rapprochement entre le personnel des deux organisations;
- Un souhait d'exporter le modèle du projet dans d'autres communautés;
- La création de liens plus tangibles;
- Une meilleure connaissance mutuelle des services offerts et du fonctionnement des organisations partenaires;
- Une meilleure connaissance de la culture de la communauté partenaire;
- Une meilleure connaissance des responsabilités de Santé Canada, de la CSSSPNQL, des conseils des communautés et des centres de santé;
- L'élaboration d'une procédure établie conjointement entre les deux structures pour répondre aux besoins identifiés.

3.3 Atteinte des objectifs d'autres programmes

Les informateurs clés ont été questionnés à savoir si les objectifs de leurs projets pouvaient favoriser l'atteinte des objectifs d'autres programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux. À ce chapitre, ils ont dénoté une amélioration de l'harmonisation des programmes offerts, un meilleur partenariat local entre les organisations qui offrent des services aux enfants, la mise en place de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de même que le développement de projets cliniques. Finalement, ils ont rapporté que les projets pouvaient favoriser un rapprochement des cultures.

3.4 Résultats positifs et négatifs de la mise en œuvre des projets

Les informateurs clés ont rapporté des éléments négatifs et positifs de la mise en œuvre des projets. Au niveau de résultats positifs, ils ont mentionné :

- La création de liens;
- La clarification des responsabilités dans certains dossiers névralgiques (transport médical, réadaptation physique, etc.);
- Une meilleure circulation de l'information sur les formations disponibles dans le réseau québécois;
- Une meilleure collaboration des deux réseaux, notamment dans le dossier de la pandémie;
- La représentation de certaines Premières Nations au conseil d'administration des établissements de santé du réseau québécois;
- Le partage de certains documents (ex : protocoles d'ententes).

Au chapitre des éléments négatifs, notons une plus grande complexité au niveau administratif, notamment lorsqu'il est question d'obtenir de l'information concernant les budgets.

Or, certains partenaires sont d'avis qu'il était trop tôt dans le processus pour distinguer des résultats en termes de mise en œuvre, qu'ils soient positifs ou négatifs.

3.5 Qualité de la collaboration avec les partenaires des Premières Nations et Inuits

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets, les partenaires du réseau québécois ont qualifié la collaboration avec les partenaires des Premières Nations et Inuits d'efficace et de chaleureuse. Ils ont précisé que malgré certains problèmes administratifs, il régnait sur le terrain un respect mutuel, un sentiment de compréhension des réalités de chacun et une bonne écoute pour discuter des points litigieux.

Quoique la collaboration ait été qualifiée d'excellente, les nombreux changements dans la représentativité des personnes responsables et le peu d'uniformité dans l'organisation des services dans chacune des communautés représentaient pour certains des irritants.

3.6 Mécanismes pour assurer le maintien de la collaboration avec les partenaires des Premières Nations et Inuits

Pour maintenir la collaboration avec les partenaires des Premières Nations et Inuits, les partenaires du réseau québécois ont collaboré à la mise en place de mécanismes tels que des rencontres régulières entre les partenaires (comités, etc.), des visites régulières, des suivis téléphoniques et l'identification des partenaires à l'intérieur de chaque territoire. Les informateurs clés ont ici précisé que la confiance et le plaisir à travailler ensemble contribuent à leur volonté de maintenir la collaboration. Les partenaires questionnés ont mentionné que le caractère démographique relativement à la proportion élevée de Premières Nations dans la région rendait la collaboration d'autant plus indispensable.

3.7 Risques, difficultés et contraintes associées à la mise en œuvre des projets

Lorsque questionnés sur les risques, les difficultés et les contraintes associés à la mise en œuvre des projets, les informateurs clés ont rapporté de nombreuses difficultés relatives aux ressources humaines, notamment quant à la disponibilité du personnel déjà en place. De plus, les échéanciers serrés du FTSA, le manque de clarté relativement au mandat de chaque partenaire et la méconnaissance de la réalité et de la culture de la part des partenaires du réseau québécois par rapport aux Premières Nations constituent les principales difficultés relevées en termes de mise en œuvre.

3.8 Principales solutions pour pallier aux risques, difficultés et contraintes associées à la mise en œuvre des projets

Le maintien d'une bonne communication entre les partenaires, l'implication de ces derniers par des moyens créatifs, l'adoption d'une vision d'avenir et l'assouplissement des modalités

de formation dans le réseau québécois pour accueillir une participation maximale ont été les solutions rapportées par les partenaires pour pallier aux difficultés en termes de mise en œuvre des projets.

3.9 Efficacité des partenariats

Les informateurs clés se sont prononcés sur l'efficacité de la communication, de la coordination et de la collaboration entre les différents partenaires des projets. Certains ont noté une amélioration significative entre les liens établis l'an dernier et ceux entretenus l'année suivante. Certains dénotent une amélioration de la planification des rencontres, une clarification des responsabilités et de la collaboration des acteurs du réseau québécois, ainsi que le développement d'une structure de collaboration formelle au niveau local.

La plupart des informateurs clés questionnés sont d'avis que le soutien et le suivi régulier, l'écoute mutuelle et le fait d'avoir pris des risques calculés sont des facteurs ayant favorisé l'efficacité de la collaboration, alors que d'autres sont d'avis qu'il est encore trop tôt pour se prononcer.

3.10 Leçons retenues

Parmi les leçons retenues rapportées par les partenaires questionnés dans le cadre de la présente démarche d'évaluation, la plupart indique qu'il faut prendre le temps de s'asseoir et de discuter et que ce faisant, des actions concrètes permettent d'améliorer la situation des communautés. Certains constatent aussi que leur projet a permis d'augmenter la motivation des intervenants sur le terrain amenant ainsi une amélioration de la qualité des services. D'autres ont également retenu qu'il est important de revoir les objectifs et les échéanciers pour faire preuve d'une plus grande créativité car il faut accepter que des activités doivent être reportées voire même complètement reformulées.

3.11 L'avenir du FTSA selon les partenaires

Les informateurs clés ont été appelés à s'exprimer sur l'avenir du FTSA notamment sur ses retombées, les orientations générales à privilégier dans le futur, ainsi que sur les changements à y apporter au plan de la structure de gestion, de la supervision et de sa conception même.

3.11.1 Retombées

Les informateurs clés ont identifié plusieurs retombées du FTSA sans que celles-ci ne commandent de ressources humaines et financières additionnelles pour leur continuité. Voici les principales retombées identifiées :

- Les professionnels de la santé seront mieux outillés pour accueillir et communiquer avec la clientèle des Premières Nations;
- Le module de formation et les rencontres (fréquence biannuelle par exemple) pourront être intégrés dans le travail des professionnels interpellés par le projet.

En termes de financement, les partenaires questionnés sont néanmoins d'avis qu'il devra être adéquat et permanent afin de permettre l'harmonisation des services des deux réseaux, sans quoi il faudra diminuer l'intensité du soutien et du suivi présentement offerts dans les communautés détentrices de projets.

3.11.2 Orientations générales à privilégier pour l'avenir du FTSA

Essentiellement, les informateurs clés ont mentionné que le FTSA doit favoriser le partenariat des ressources au niveau local. Ils ont également indiqué qu'il faudra que le FTSA assure le financement nécessaire pour que les partenaires puissent procéder à la mise à jour annuelle des protocoles développés dans le cadre des projets.

3.11.3 Changements souhaités à la structure de gestion et de supervision

Pour améliorer le soutien aux communautés, les informateurs clés ont identifié des changements à apporter la structure de gestion et de supervision du FTSA, tant au niveau national que régional.

Il a été proposé que le financement de la conception d'outils et du développement de formations présentement dévolus au niveau national soit transféré directement aux communautés et organismes des Premières Nations et des Inuits. Ce faisant, le contenu pourra davantage correspondre à leurs réalités et à leurs besoins. Cependant, certains informateurs clés ont déclaré ne pas être en mesure de répondre à cette question, puisqu'ils ne sont pas en lien avec le niveau national.

Au plan régional, les informateurs clés ont proposé d'intégrer les services de santé des autochtones au réseau québécois. Il a également été proposé que l'Agence de santé et des services sociaux organise une rencontre avec les responsables de Santé Canada pour connaître davantage leur réseau et leurs programmes. Néanmoins, certains informateurs clés n'ont signalé aucun changement à apporter à la structure de gestion et de supervision.

3.11.4 Changements souhaités à la structure et à la conception du FTSA

Pour ultimement améliorer la santé des Premières Nations et des Inuits par une meilleure collaboration des partenaires, les informateurs clés ont identifié les changements qu'ils souhaitent voir implantés à l'égard de la structure et de la conception du FTSA. À ce chapitre, ils proposent :

- D'intégrer les services de santé des autochtones au réseau québécois;
- D'avoir accès à des sources additionnelles de financement pour former les ressources locales.

Cependant, certains informateurs clés ont préféré s'abstenir de commentaires puisque les projets sont en cours et il demeure difficile à ce point-ci d'en évaluer les changements souhaités.

SECTION 4 : RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AUPRÈS DES NON-DÉTENTEURS DE PROJETS

Cette section porte sur les résultats recueillis auprès des informateurs clés (n=8) des communautés non détentrices d'un projet FTSA, qu'elles aient soumis un projet (n=1) ou pas (n=7) dans le cadre du FTSA. En raison du nombre limité d'informateurs clés, nous n'avons pu regrouper en thèmes principaux les données recueillies. En conséquence, cette section énonce quasi textuellement les propos qu'ils ont tenus.

4.1 Communautés n'ayant pas soumis de projet au FTSA

Les raisons invoquées par les informateurs clés des communautés n'ayant pas soumis de projet au FTSA sont variables :

- Les communautés dont les membres vivent hors territoire pensaient ne pas pouvoir avoir accès au financement ou avaient reçu comme information de la part des responsables du bureau régional de Santé Canada qu'elles ne pourraient pas y avoir accès.
- Le manque de temps et les délais trop courts entre la réception de l'information concernant l'initiative et la date limite pour déposer des projets.
- Le manque de personnes ressources qualifiées pour élaborer et superviser un projet de ce type.
- L'absence d'idées de projet à soumettre.
- Les nombreux critères de l'initiative apparaissaient plutôt décourageants.
- La formalisation de la collaboration à l'intérieur d'un projet FTSA pourrait complexifier des bonnes relations déjà existantes avec le CSSS.

4.2 Communauté ayant un soumis un projet au FTSA et raisons du refus

Au total, deux communautés ont essuyé un refus mais seule l'une d'entre elles a répondu à la démarche d'évaluation. Cette communauté avait soumis deux projets dans l'enveloppe « intégration » dont le premier avait été refusé parce qu'il ne répondait pas aux critères et aux exigences du FTSA, ce qui a mené à une deuxième tentative. Le deuxième projet a reçu un meilleur accueil mais les longs délais d'approbation ont mené à un refus puisqu'à ce point, les fonds étaient épuisés.

4.3 Changements souhaités pour accéder au financement du FTSA

Les informateurs clés ont ensuite été sondés sur les changements qu'ils souhaitent voir apporter au FTSA afin de pouvoir accéder à son financement. En voici la liste :

- Avoir un accès plus rapide à l'information sur le FTSA;
- Avoir des délais plus grands pour l'élaboration et le dépôt de projets, pour consulter les partenaires potentiels et partager des idées avec d'autres communautés;
- Offrir davantage de soutien aux communautés qui désirent développer et soumettre des projets (ex. : avoir accès à une personne-ressource qui pourrait travailler à partir de la CSSSPNQL et qui aurait comme mandat de soutenir les communautés);
- Revoir la structure de financement du FTSA afin que l'ensemble des besoins des membres des Premières Nations soient considérés, incluant ceux vivant hors communauté.

SECTION 5 : RECOMMANDATIONS

Au total, 21 recommandations sont émises à l'intention de groupes interpellés par le renouvellement du FTSA.

Recommandations à Santé Canada

1. Il est recommandé que Santé Canada renouvelle le FTSA ainsi que le financement s'y rattachant et doit s'assurer que son déploiement soit simultané à l'ensemble des régions du pays et encadré par le principe d'équité.

Recommandations au Secrétariat du FTSA de la DGSPNI

2. Avant de mettre en œuvre le renouvellement du FTSA, il est recommandé que le Secrétariat du FTSA ajuste les modalités, les paramètres, les critères et les objectifs du FTSA en se basant d'abord sur l'évaluation des besoins des Premières Nations et des Inuits tel qu'exprimés par elles. La réalité vécue au quotidien aux plans de la gestion des ressources humaines et financières, de la santé publique et psychosociale ainsi que de l'emplacement géographique doit aussi être prise en compte.
3. Le Secrétariat du FTSA devrait décentraliser l'approche du FTSA et l'orienter vers les régions. Les décisions quant à l'approbation des projets et à l'utilisation du financement devraient être effectuées au niveau régional et de concert avec la CSSSPNQL.
4. Le Secrétariat du FTSA devrait travailler en concertation avec les partenaires régionaux (CSSSPNQL et DSPNI) afin de revoir la structure actuelle du FTSA et établir de nouvelles règles pour faciliter l'accès au financement et l'approbation de projets.

La révision et l'élaboration de nouveaux critères de sélection devraient correspondre davantage à la vision, aux besoins et à la réalité des Premières Nations et Inuits du Québec.

5. Des représentants régionaux des Premières Nations et Inuits doivent faire partie intégrante du processus décisionnel tant au plan des paramètres du programme que dans l'approbation des projets afin que ceux-ci reflètent les besoins réels et les notions associées au concept de la santé chez les Premières Nations et les Inuits.
6. Le Secrétariat du FTSA devrait accorder des délais raisonnables et adéquats en plus des ressources suffisantes pour que l'ensemble des communautés et des organisations des Premières Nations et Inuits puissent bénéficier de conditions optimales pour élaborer et soumettre des projets.
7. L'enveloppe « *Développement* » du FTSA devrait non seulement être maintenue mais davantage diffusée et expliquée particulièrement auprès des petites communautés dont les ressources humaines sont généralement plus limitées. Cette forme de soutien est essentielle dans un souci d'équité pour l'ensemble des communautés des Premières Nations et des Inuits.
8. Le Secrétariat du FTSA devrait mettre en place un mécanisme de communication simple et efficace afin de rendre disponible à l'ensemble des demandeurs les mises à jour régulières faisant état de l'avancement du processus d'approbation des projets.
9. Le Secrétariat du FTSA devrait travailler de concert avec les représentants régionaux des Premières Nations et Inuits afin de développer et mettre en œuvre des stratégies de communication adéquates dans le but de favoriser la diffusion et surtout la compréhension de l'information concernant l'initiative FTSA. Il faut s'assurer que les communautés et organisations disposent de toute information requise pouvant les aider à l'élaboration de projets.

10. Le Secrétariat du FTSA doit s'assurer que toute la documentation bilingue et les informations découlant du FTSA soient disponibles au même moment pour l'ensemble des Premières Nations et Inuits du pays afin de faire en sorte qu'aucun délai ne pénalise les communautés et organisations d'une région particulière.
11. Le Secrétariat du FTSA doit s'assurer que le déploiement du FTSA et du financement qui s'y rattache se fasse au même moment dans l'ensemble du pays pour éviter que des régions soient pénalisées dans la mise en œuvre des projets financés comme ce fût le cas pour la région du Québec.
12. Étant donné les délais d'approbation et pour éviter que les communautés et organisations soient pénalisées, le cadre du FTSA devrait être assoupli en s'assurant que le Jour 1 de la mise en œuvre d'un projet financé corresponde à l'accès au financement accordé plutôt qu'à la date de dépôt des projets.
13. Advenant le cas où des délais sont occasionnés par des retards de gestion du fonds à l'échelle nationale, le Secrétariat du FTSA devrait accorder d'office une prolongation aux projets mis en œuvre dans les communautés et organisations, sans leur imposer une procédure de demande de prolongation qui alourdirait inutilement la gestion.
14. Le Secrétariat du FTSA devrait s'assurer que l'ensemble des représentants des instances gouvernementales impliquées dans la gestion du FTSA puissent bénéficier d'ateliers d'information portant sur la réalité des Premières Nations et Inuits afin qu'ils soient sensibilisés aux besoins particuliers de ces populations.
15. Le Secrétariat du FTSA devrait simplifier le processus de reddition de comptes pour faire en sorte que les détenteurs de projets puissent investir le maximum des ressources financières et humaines dans la mise en œuvre des objectifs et des activités prévues dans le cadre de leur projet.

Recommandations à la Direction de la santé des Premières Nations et Inuits (DSPNI)

16. La DSPNI devrait maintenir le soutien offert aux détenteurs de projets et même l'améliorer en s'assurant d'assigner à chaque projet un interlocuteur unique qui aura la responsabilité d'offrir du soutien continu aux communautés et organisations.
17. La DSPNI devrait s'assurer que la CSSSPNQL dispose de toutes les ressources nécessaires afin de poursuivre son travail de coordination régionale et de soutien auprès des communautés et organisations qu'elle représente.

Recommandations au Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS)

18. Le MSSS, en collaboration avec les partenaires de la région du Québec, soit la CSSSPNQL et la DSPNI, devrait s'assurer que l'ensemble des établissements qu'il supervise connaisse les objectifs du FTSA en développant les stratégies de communication nécessaires pour transmettre l'information aux personnes concernées.
19. Le MSSS devrait investir les ressources nécessaires afin de favoriser davantage la création de liens et de partenariats entre les établissements de santé du réseau québécois ainsi que les communautés et organisations partenaires. Il en va de la responsabilité du MSSS de faire valoir aux gestionnaires des établissements l'importance d'adhérer aux objectifs du FTSA et de collaborer avec les partenaires des communautés et organisations afin d'améliorer la santé des Premières Nations et Inuits ainsi que l'accès aux services de santé dans le réseau québécois.
20. Le MSSS devrait s'assurer que les représentants des instances de son réseau et impliqués en tant que partenaires des projets FTSA puissent bénéficier d'ateliers d'information portant sur la réalité des Premières Nations et Inuits afin qu'ils soient sensibilisés aux besoins particuliers de ces populations.

Recommandation au comité tripartite

21. Le comité tripartite devrait développer un mécanisme formel de réseautage qui favorisera la participation plus soutenue des partenaires du réseau québécois.

CONCLUSION

Le contingent méthodologique de la démarche d'évaluation du FTSA au Québec commandait que soient recueillies des données auprès des détenteurs de projets FTSA au Québec, des partenaires des communautés et organisations des Premières Nations et des Inuits, des partenaires du réseau québécois ainsi que des communautés non détentrices d'un projet FTSA. À la lumière des données recueillies auprès d'informateurs clés, il est possible de conclure de l'utilité du FTSA et de la nécessité qu'il soit reconduit.

Dans le contexte actuel où les principes de collaboration, de concertation, de partenariat et de réseautage sont les éléments clés de la mise en place de services intégrés et adaptés, le FTSA contribue largement à l'établissement de ce type de liens. Il est à espérer que l'objectif ultime d'améliorer la santé des Premières Nations et des Inuits puisse être un jour atteint. Il est évident que pour y parvenir, plusieurs conditions doivent être remplies. À cet effet, non seulement devons-nous favoriser l'émergence de partenariats mais encore faut-il en assurer leur maintien et leur consolidation dans un contexte tripartite. La sensibilisation et le désir d'en apprendre davantage sur les réalités culturelles distinctes devraient être des conditions de base à l'établissement de partenariats efficaces, harmonieux et respectueux.

Pour parvenir à maximiser les retombées du FTSA, l'ensemble des informateurs clés a souhaité une décentralisation vers les régions des processus d'élaboration et de mise en œuvre des projets. Plusieurs se sont également dits préoccupés par les délais jugés inévitables relativement aux projets de la Région du Québec et que tout doit être mis en œuvre pour éviter que cela ne se reproduise. Enfin, la flexibilité des modalités du FTSA doit être assurée tout autant qu'elles doivent refléter une compréhension et une sensibilité aux réalités et aux besoins des Premières Nations et Inuits.

L'époque de croire que chacun, en vase clos, peut trouver des éléments de solution favorisant l'amélioration des conditions de vie et les services à la population, est révolue. Malgré les améliorations devant être apportées au FTSA, son caractère inclusif permet

d'espérer la naissance et la consolidation de liens favorisant une ouverture sur l'autre et ainsi, mettre en place des stratégies de services répondant aux besoins des populations des Premières Nations et Inuits.

RÉFÉRENCES

Santé Canada. (2009). *Évaluation provisoire du Fonds de transition pour la santé des Autochtones, Rapport final.*

Secrétariat du Fonds de transition pour la santé des Autochtones. (2009). *Cadre de référence pour l'évaluation provisoire du Fonds de transition pour la santé des Autochtones.*



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS DU
QUÉBEC ET DU LABRADOR

250, Place Michel Laveau (#102)
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél.: (418) 842-1540
www.cssspnql.com